



# REGLEMENT CHALLENGE DES HAUTS-DE-SEINE

## Du Fair-Play et de la Mixité – Dimanche 16 juin 2019

*Préambule* : Ce document est un complément du « programme » de la compétition. En cas de litige, le REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2018 / 2019 prévaut sur ce document.

### KUMITE

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **2 timbres de licences au minimum** dont celui de la saison sportive en cours, le certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition, daté de moins d'un an au jour de la compétition et autorisation parentale.

**Sa tenue personnelle obligatoire** sera composée d'un karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue, protège-dent adapté / gants (rouge et bleu) / protège-pieds (rouge et bleu) / protège-tibia / coquille pour les combattants / protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, séniors et vétérans ou plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs (trices) des autres catégories.

Les **catégories d'âge** et **de poids** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2018 / 2019.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

**Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.**

**Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.**

### KATA

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **2 timbres de licences au minimum** dont celui de la saison sportive en cours, le certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté en compétition, daté de moins d'un an au jour de la compétition et autorisation parentale.

**Sa tenue personnelle obligatoire** sera composée d'un karaté gi/ceinture rouge et ceinture bleue.

Les **catégories d'âge** et la **liste des katas par catégories** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2018 / 2019.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

**Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.**

**Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.**



## IMPORTANT

- La compétition est sans repêchage.
- Suivant le nombre de participants, les organisateurs de la compétition se réservent le droit de regrouper des catégories
- Pour la compétition, le nombre de coaches par club est proportionnel au nombre de licenciés du club :
  - Moins de 50 licenciés : **2 coaches** maximum
  - De 50 à 100 licenciés : **3 coaches** maximum
  - Plus de 100 licenciés : **4 coaches** maximum
- Lorsque le coaching est autorisé, le ou les coaches du club doivent avoir un comportement exemplaire en toute circonstance et rester assis sur les chaises mises en place à cet effet.
- Tous les renseignements sur le coaching (conditions d'obtention du badge, fiche, etc.) sont disponibles sur le site internet du CDK92 - rubrique « compétitions / coaching » : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/coaching/>
- Seuls les clubs, ayant acquitté la cotisation annuelle de la saison 2018/2019 à la Ligue IDF, pourront engager des participants.
- Les frais d'engagement sont de **3€** par épreuve et par compétiteur. Les inscriptions sont réalisés directement par les clubs en ligne (<http://www.ffkcompetition.fr/>).

**Nous comptons sur votre présence.**